

Aime ton Estérel

Comité de Pilotage Projet Grand Site de France Massif de l'Estérel



Thème

- Présentation du dossier de candidature au label Grand Site de France
- Feuille de route 2026 - 2033

Plan

- Présentation
- Enjeux
- Méthode
- Bilan 2022 - 2026
- Grand Site 2026 - 2033
- Conclusion



Le Grand Site - 26.873 ha

- Site classé du massif de l'Estérel oriental (1996) - 14.300 ha
 - Site classé du Rocher de Roquebrune (1989) - 807 ha
- } **15.107 ha**
- Espace terrestre : 13.600 ha
 - Espace marin : 700 ha.
 - Espace terrestre : **25.727 ha** dont intégralement
 - Natura 2000 : 12.403 ha,
 - Forêt domaniale Estérel : 6.000 ha dont
 - ✓ RBI Estérel : 2.060 ha
 - Espace marin : **1.146 ha** dont partiellement
 - Natura 2000 : 793 ha.
 - Parc marin : 353 ha.



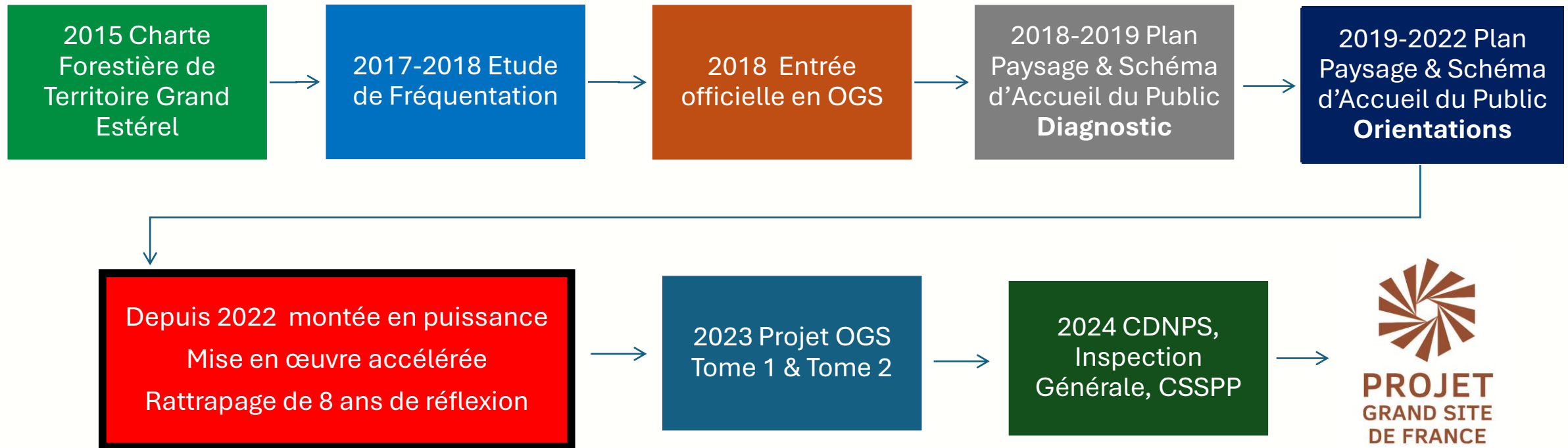
Enjeux

- Préservation et valorisation du patrimoine paysager, naturel et culturel,
- Préservation de l'esprit des lieux et amélioration de la qualité d'accueil du public,
- Maintien de l'identité du territoire pour les habitants et les visiteurs,
- Valorisation de l'écotourisme par une stratégie d'activités de pleine nature diversifiées et adaptées au territoire,
- Innovation pour répondre aux mutations des usages et besoins (mobilités douces, balades connectées...),
- Réponse à la demande sociale d'accès à la nature et de pédagogie dans la découverte des sites.

Un projet de territoire, un site exceptionnel



Méthode



2022 – 2025 : mise en œuvre active et montée en puissance opérationnelle du SMGSE

Une gouvernance structurée et active

Un projet collectif, fort et incarné

- Porté et animé par le SMGSE
- Appuyé sur une gouvernance multiacteurs (élus, services de l'État, associations, habitants)
- Un dialogue continu et une mise en œuvre coordonnée

Pilotage et stratégie

17 Comités syndicaux avec des engagements forts des élus
8 Comités de pilotage Grand Site
5 visites officielles (Préfet, Département, Ministère, Mécène)

Coordination interservices

22 bureaux « interservices » mensuels (DREAL, DDTM, UDAP, ONF, NATURA 2000)
7 Comités Techniques
Réunions mensuelles avec l'ONF

Concertation & participation

Plus 140 réunions avec les partenaires et associations
2 Réunions Publiques
4 Commissions thématiques actives (Activités de pleine nature et tourisme)
A venir : commission paysage, comité de manifestation

Gouvernance financière solide pour un projet structurant

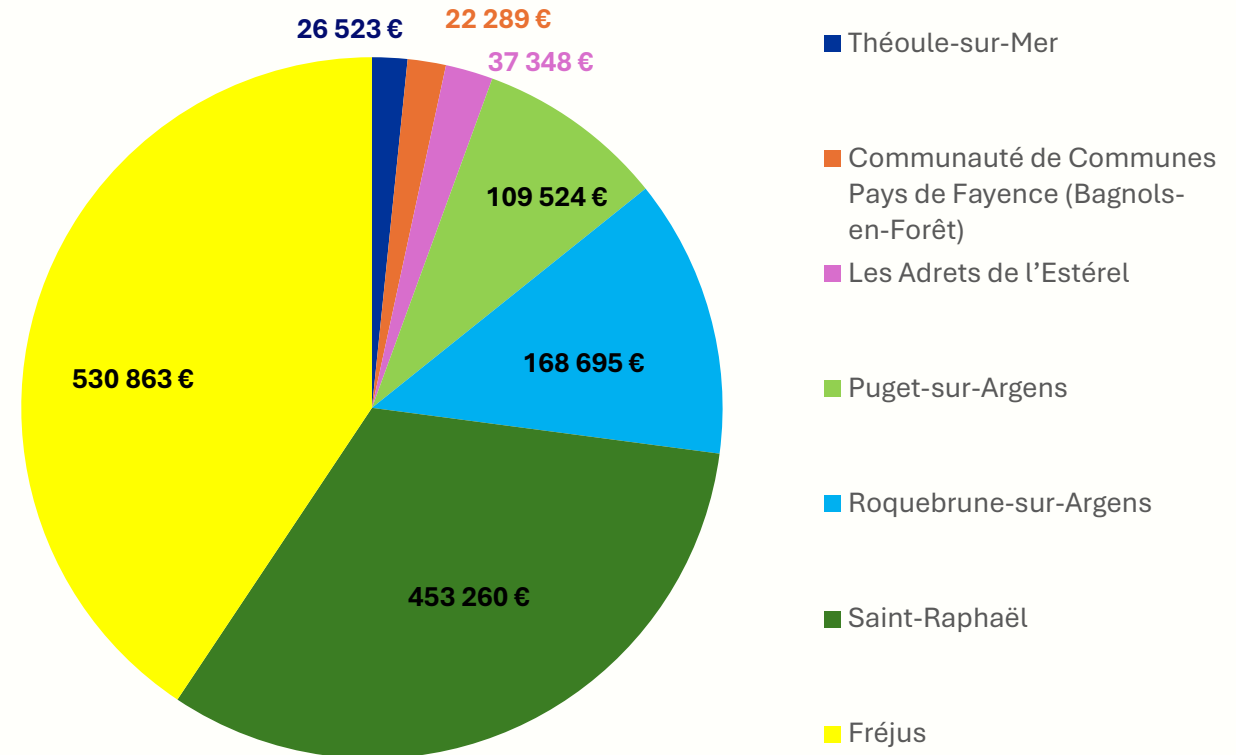
Depuis 2022 : une gestion assainie et transparente au service du projet de territoire

☑ Comptes épurés et apurés : régularisation des dettes et situations antérieures

☑ Audit financier mené avec succès : fiabilité confirmée

☑ Budget sincère et réaliste, aligné sur les moyens et ambitions du SMGSE

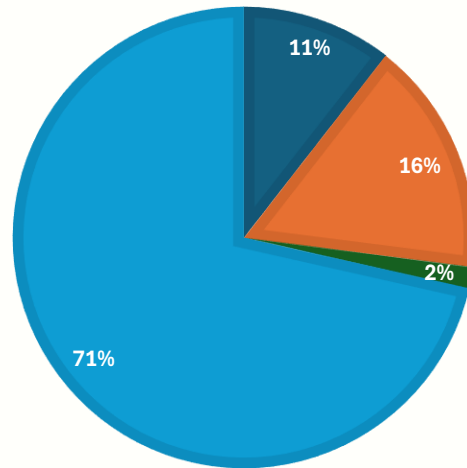
Participation des communes adhérentes
2024



Bilan financier

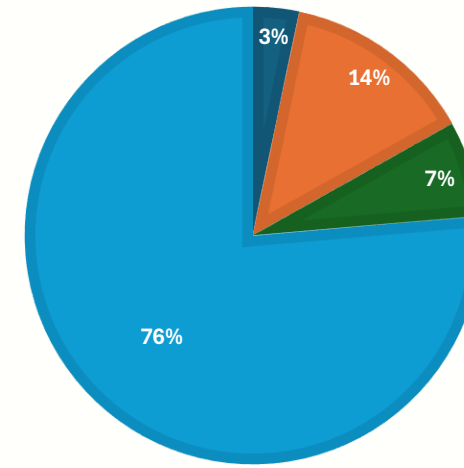
RECETTES INVESTISSEMENT (TOTAL ≈ 1,1M €)

■ Etat ■ Région ■ Département ■ Autofinancement



RECETTES DE FONCTIONNEMENT (TOTAL 5,3 M€)

■ Etat ■ Région ■ Département ■ Autofinancement



2020 - 2024 Investissement

Etat	Région	Département	Autofinancement
113 744,00 €	177 431,00 €	16 431,00 €	770 583,00 €

2020 - 2024 Fonctionnement

Etat	Région	Département	Autofinancement
174 683, 00 €	728 180,00 €	363 775,00 €	4 088 534 €

Bilan des actions

BILAN 2022 - 2025 Analyse du programme d'actions et des réalisations					
	Actions	maître d'ouvrage	montants dépensés par le SMGSE et contribution	%	Effet concret de la mesure ou de l'action
1	Articuler la DFCI avec les objectifs de protection de la biodiversité et d'intégration paysagère	SMGSE, ONF	2022 à 2025 1 309 500 € Contribution FEADER : 838 080 €	100%	475 ha débroussaillés - 76 km de réfection de bande de roulement - 21 citernes remise en condition opérationnelle et 6 repositionnées sur ouvrages DFCI. Prise en compte systématique des enjeux paysagers dans les travaux DFCI via le PIDAF
2	Coordonner les actions de lutte contre les Espèces Végétales Exotiques Envahissantes (EVEE)	SMGSE, CEN PACA, ECAA, ONF, CD83, CD06		100%	Amélioration des paysages par l'élimination ciblée d'espèces visuellement invasives : 100 tonnes de mimosa extraites à Fréjus, 1 500 pieds de raisin d'Amérique arrachés à Malpasset, luttés contre le hakea (Théoule-sur-Mer) et le figuier de Barbarie (Dramont). Restauration progressive des ambiances végétales méditerranéennes.
3	Compléter les actions de prévention incendie et améliorer la culture du risque incendie	SMGSE	68 958 € Contribution Région Sud : 18 600 €	100%	25 panneaux "risques incendie" respectant la charte signalétique posés sur 6 communes (actualisation selon niveau de risque journalier) - Participation du SMGSE (stand et conférence) journée sensibilisation OLD sur la commune des Adrets-de-l'Estérel, à l'exercice PICS d'ECAA, aux exercices feux de forêt annuels et intervention aux formations "FDF - Feux de Forêts" avec le SDIS du Var
4	Améliorer la surveillance du massif et le respect de la réglementation par les visiteurs	SMGSE, REGION SUD	2023 à 2025 : 156 567 € Contribution Région Sud : 105 714 €	100%	Durant la saison estivale : 4 éco-gardes mobilisés pour assurer une sensibilisation et une diffusion d'information au risque incendie auprès du grand public 7j/7, 3 agents du SMGSE mobilisés pour assurer la Cellule Expertise Forestière 7j/7 et 24h/24, 20 jours de renforcement de patrouille de surveillance via l'ONF et 350 bénévoles CCF des communes membres du Syndicat
5	Réduire l'impact paysager d'aménagements existants	ONF	2025 : 24 000 € 50 bénévoles mobilisés avec 1 à 2 encadrants	100%	Action transversale intégrée à 100 % des projets du programme pour garantir la qualité paysagère. Suppression des éléments dégradés, harmonisation des mobiliers et signalétiques, amélioration de la lisibilité des sites. 17 chantiers bénévoles ont concrétisé cette démarche sur le terrain.
7	Promouvoir les activités agricoles et pastorales sur des secteurs stratégiques	SMGSE, ONF	Mobilisation des effectifs	100%	Contractualisation MAEC pour les 3 éleveurs intéressés en lien avec le CERPAM - Participation active aux projets pilotes de coupures agricoles et combustibles
9	Valoriser les produits de terroir de l'Estérel	Intercommunalités et Communes		100%	Création du Drive Fermier de Puget financé par Estérel Côte d'Azur Agglomération 1 082 000 € Contribution Région Sud : 35 100 € Département du Var : 192 300 € FEADER : 478 674 €, carte interactive des points de vente, participation des producteurs à la Fête du Grand Site de l'Estérel. Mise en valeur des paysages agricoles à travers leur rôle vivant dans la production locale (miel, vin, fruits...) et leur ancrage dans les savoir-faire traditionnels du territoire. Label "Vignobles & Découvertes" obtenu.

Une évaluation uniformisée au niveau national en 2025

(IGEDD – Inspection Générale de l'Environnement et du Développement Durable)

Tous les dossiers instruits et évalués selon la même méthode

- ✓ Tableau de bilan détaillé (part de l'action réalisée)
- ✓ Bilan financier, Moyens humains
- ✓ Coûts détaillés des actions
- ✓ Indicateurs de résultats avec état antérieur pour chaque action

Bilan des actions

42 actions au programme:

25 - Plan Paysage

17 - Schéma d'Accueil du Public

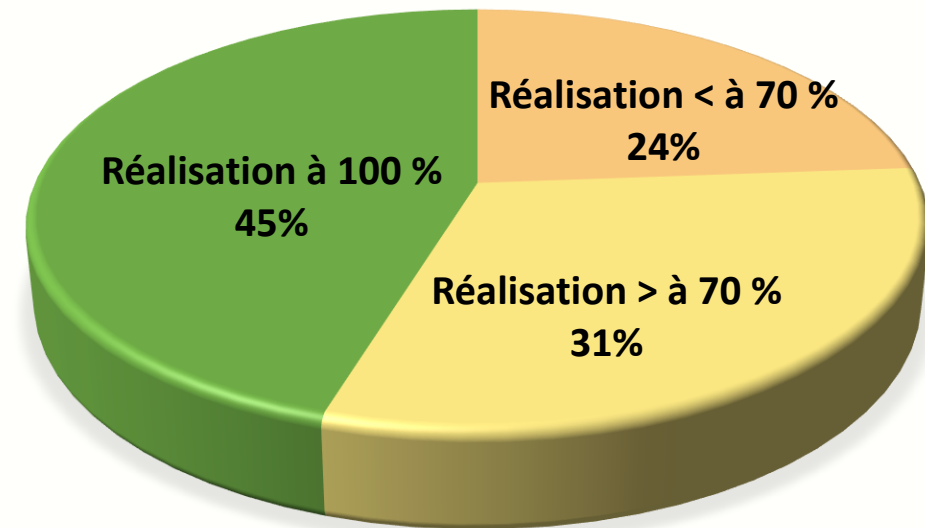
État d'avancement en 2025 :

- ✓ 45 % de réalisation (19 actions)
- ✓ 31 % en phase finale de mise en œuvre (13 actions)

76 % des actions sont réalisées ou très avancées (29 actions)

- ✓ 24 % en cours de réalisation (10 actions)

BILAN PROGRAMME D'ACTIONS 2022 - 2025



Ce bilan illustre l'engagement collectif de l'ensemble des partenaires en faveur d'une gestion durable du Grand Site.



Axe 1 Préserver le paysage et valoriser le patrimoine

Entretien et prévention - Actions n°1 et n°3

1 060 ha de bandes débroussaillées, 265 km de pistes DFCI entretenues, une nouvelle numérotation et signalétique mises en place sur 380 km de pistes et 108 citernes désormais opérationnelles pour garantir l'accès et la sécurité en cas d'incendie

Débroussaillage 2024 : 103 ha

Réfection bande de roulement 2024 : 33 km

Citernes 2024 : 21 citernes réparées et 6 repositionnées



Les espèces végétales exotiques envahissantes - Action n°2

Mimosa d'hiver : 100 tonnes extraites sur le secteur du Bombardier (Fréjus) - projet porté par ECAA en partenariat avec le CEN PACA,

Raisin d'Amérique : près de 1.500 pieds arrachés dans la forêt de Malpasset (Fréjus) - projet porté par ECAA en partenariat avec l'ONF,

Hakea : éradication sur la Pointe de l'Aiguille (Théoule-sur-Mer) - projet porté par le Département des Alpes-Maritimes et le Conservatoire botanique,

Figuier de Barbarie : chantier pilote au Dramont (Saint-Raphaël) porté par le l'ONF.



Surveillance et coordination - Action n°4

12 Éco-Gardes et environ 350 bénévoles des Comités Communaux Feux de Forêt mobilisés pour une vigilance accrue en période estivale.



Axe 1 Préserver le paysage et valoriser le patrimoine

Préserver l'apiculture - Action n°8

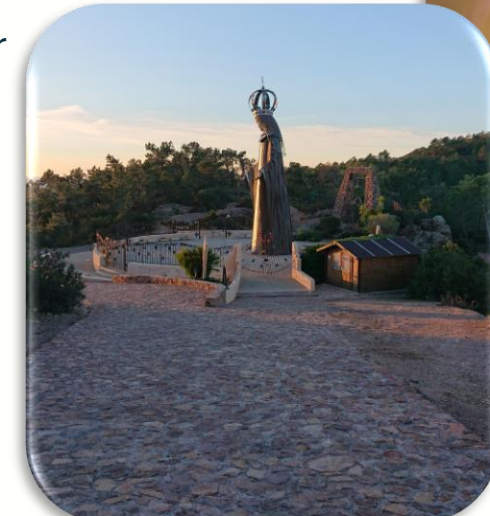
Amélioration de l'accessibilité aux ruchers pour soutenir une activité locale durable et respectueuse de la biodiversité.

Valoriser les produits du terroir - Action n°9

Valorisation des savoir-faire agricoles et viticoles, circuits courts, label œnotouristique « Vignobles & Découvertes » et projet alimentaire territorial (ECAA).

Mise en valeur des sites emblématiques - Action n°13

Réaménagement paysager de Notre Dame d'Afrique, cheminements en pierre pour limiter l'érosion, canaliser les usages et renforcer l'intégration du site dans le paysage.



Axe 2 Améliorer l'accueil et limiter les impacts environnementaux

Aménagement & signalétique - Action n°18

Déploiement d'une signalétique harmonisée et d'un mobilier Grand Site pour préserver les paysages, structurer les cheminements et améliorer l'accueil des visiteurs.

Zone d'accueil principale du Rocher de Roquebrune : lac de l'Aréna - Action n°24

Restauration écologique, création de cheminements et installation d'une passerelle et de mobilier pour structurer l'accueil tout en valorisant le site et son paysage.

Mettre en place un service de navette pour un accès régulé au massif - nouvelle action

Service de navettes gratuites en cœur de massif, pour limiter la voiture individuelle, réduire les nuisances et favoriser une mobilité douce respectueuse du paysage.

Navettes Estérel 2025 : 6.902 passagers, + 35% par rapport à 2024



Axe 2 Améliorer l'accueil et limiter les impacts environnementaux

Aménagement des portes d'entrées secondaires - Action n°25

Les entrées de La Lieutenante (Puget-sur-Argens) et de la Forêt de Raphèle (Roquebrune-sur-Argens) ont été requalifiées avec installation de signalétique directionnelle, de mobilier en bois.

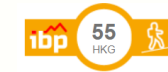
Les Activités de pleine nature - Action n°26, 27 et 28

Le Grand Site structure ses itinéraires (randonnée, VTT, escalade) pour garantir une pratique immersive et sécurisée tout en préservant les milieux sensibles.

- 64 parcours de randonnée balisés avec la FFRP
- Réseaux VTT en cours d'aménagement (350 km St-Raphaël-Fréjus, 175 km Bagnols-en-Forêt, Roquebrune-sur-Argens et Puget-sur-Argens).
- Réhabilitation de sentiers, gestion des flux, signalétique directionnelle adaptée
- Suivi et sécurisation des sites d'escalade avec la FFME
- Charte des manifestations de pleine nature co-construite avec les partenaires



ibp	Préparation physique					Difficulté itinéraire
	Très basse	Basse	Moyenne	Haute	Très haute	
0 - 6	0 - 13	0 - 25	0 - 50	0 - 100	Très facile	
7 - 13	14 - 25	26 - 50	51 - 100	101 - 200	Facile	
14 - 19	26 - 38	51 - 75	101 - 150	201 - 300	Moyenne	
20 - 25	39 - 50	76 - 100	151 - 200	301 - 400	Difficile	
> 25	> 50	> 100	> 200	> 400	Très difficile	



Axe 3 Etablir une gestion durable pour le Grand Site et sensibiliser le public

Observatoire de la Fréquentation - Action n°33

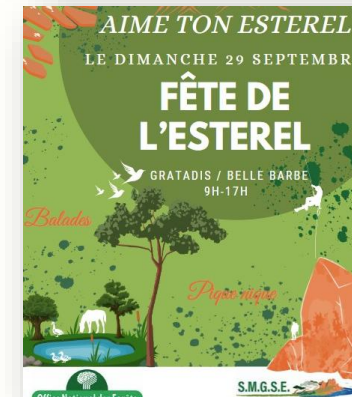
18 éco-compteurs déployés dans le massif permettent d'analyser les flux de visiteurs afin d'adapter les aménagements et préserver les milieux sensibles.

Rapport 2024 : 2.315.004 visites

Communiquer efficacement sur le Grand Site - Action n°37

Le message Aime ton Estérel valorise une approche partagée et responsable du Grand Site. Campagnes, événements (comme la Fête de l'Estérel) et animations de terrain renforcent l'appropriation du projet, sensibilisent aux bons gestes et valorisent les initiatives locales.

Fête de l'Estérel 2024 : 23 exposants et 300 passagers (Navettes Togo -> Belle-Barbe)



Axe 3 Etablir une gestion durable pour le Grand Site et sensibiliser le public

Mise en valeurs des sites de découvertes - Action n°40

Deux parcours emblématiques valorisent le patrimoine culturel et paysager du Grand Site :

- Chemin de Mémoire (23 km, Saint-Raphaël) retraçant l'histoire locale de la Seconde Guerre mondiale ;
- Parcours de Malpasset (Fréjus), alliant mémoire, géologie et lecture de paysage autour du site du barrage. Ces itinéraires renforcent l'appropriation des lieux par une approche immersive et pédagogique.

Animations & sensibilisation - Action n°39 et 41

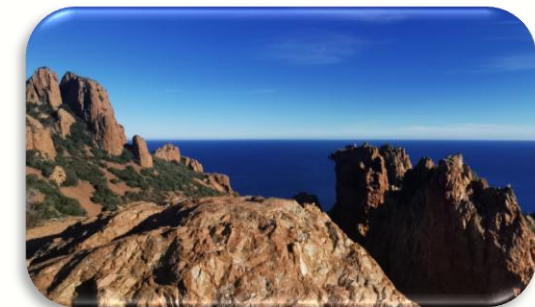
Randonnées commentées, sorties naturalistes et ateliers jeunesse sont proposés toute l'année pour découvrir les paysages et patrimoines du Grand Site, sensibiliser aux bons gestes et éveiller l'attention à la nature, notamment auprès du jeune public.



Grand Site 2026 – 2033 : Une feuille de route renforcée

Les recommandations de la CSSPP :

- ◆ Renforcer la cohérence du Grand Site en intégrant les extensions du Site Classé envisagées ;
- ◆ Renforcer la gouvernance : s'appuyer sur l'implication communes riveraines et articuler le projet avec le futur Parc Naturel Régional ;
- ◆ Approfondir le plan d'action pour adapter la gestion des flux de visiteurs, en particulier la circulation des véhicules motorisés dans les secteurs sensibles, face à l'évolution des pratiques ;
- ◆ Anticiper les enjeux climatiques : intégrer la gestion de la ressource en eau ;
- ◆ Définir une méthode d'évaluation de l'impact du projet sur le territoire.



Grand Site 2026 - 2033

Une stratégie fondée sur 3 axes et 33 actions

- AXE 1 : PRESERVER LE PAYSAGE ET VALORISER LE PATRIMOINE
- AXE 2 : AMELIORER L'ACCUEIL ET LIMITER LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX
- AXE 3 : ETABLIR UNE GESTION DURABLE POUR LE GRAND SITE ET SENSIBILISER LE PUBLIC

Estimation budgétaire du programme d'actions à 8 ans

→ Budget estimatif sur 8 ans : 22,4 M€ (*budget global du programme d'actions, incluant les opérations portées par l'ensemble des maîtres d'ouvrage (communes, EPCI,...)*)

→ Dont porté par le SMGSE : 6,2 M€ (*actions sur lesquelles le SMGSE est maître d'ouvrage (études, aménagements, animation, signalétique, communication, etc.)*)

→ Subventions déjà obtenues : 1,43 M€

Grand Site 2026 - 2033

Des actions phares pour incarner la stratégie

◆ **Zone d'Accueil Cardinale Nord-Malpey /Sud- Gratadis /Est- Théoule-sur-Mer / Ouest-Blavet / Chapelle Saint-Roch**

Aménagements structurants pour mieux accueillir les visiteurs tout en préservant les secteurs sensibles (stationnement, signalétique, dessertes douces...),

◆ **Observatoire photographique des paysages**

Suivi visuel à long terme des paysages en lien avec les usages, les aménagements et les effets du changement climatique,

◆ **Etude de fréquentation**

Actualisation et élargissement de l'étude de fréquentation à l'échelle de l'ensemble du Grand Site, pour affiner la connaissance des usages, mieux cibler les actions et adapter la gestion aux enjeux actuels.



Grand Site 2026 - 2033

◆ Préservation de la ressource en eau

Intégration des objectifs du SAGE de l'Argens (porté par le SMA) et du plan départemental Var Eau 2050 pour adapter la gestion à la vulnérabilité hydrologique du territoire,

◆ Agriculture et paysages cultivés

Soutien aux initiatives d'agritourisme (Département du Var), valorisation des paysages agricoles et articulation avec le Projet Alimentaire Territorial porté par ECAA,

◆ Initiation d'un volet marin et sous-marin

Premiers travaux engagés pour construire un **Plan Paysage – Schéma d'Accueil du Public marin**, en lien avec les enjeux paysagers, de biodiversité et d'usages dans la bande côtière et le domaine sous-marin.

◆ Communication et identité partagée

Déploiement d'une charte d'accueil harmonisée, et d'une stratégie d'information lisible et coordonnée à l'échelle du Grand Site.



Grand Site 2026 - 2033

Une dynamique suivie et partagée

- Comité de pilotage annuel avec tous les partenaires ;
- Commissions thématiques pour chaque grand axe ;
- Point d'étape obligatoire à mi-parcours (2030) ;
- Suivis mobilisés : indicateurs de fréquentation, observatoire photographique, bilans des actions, retours usagers.



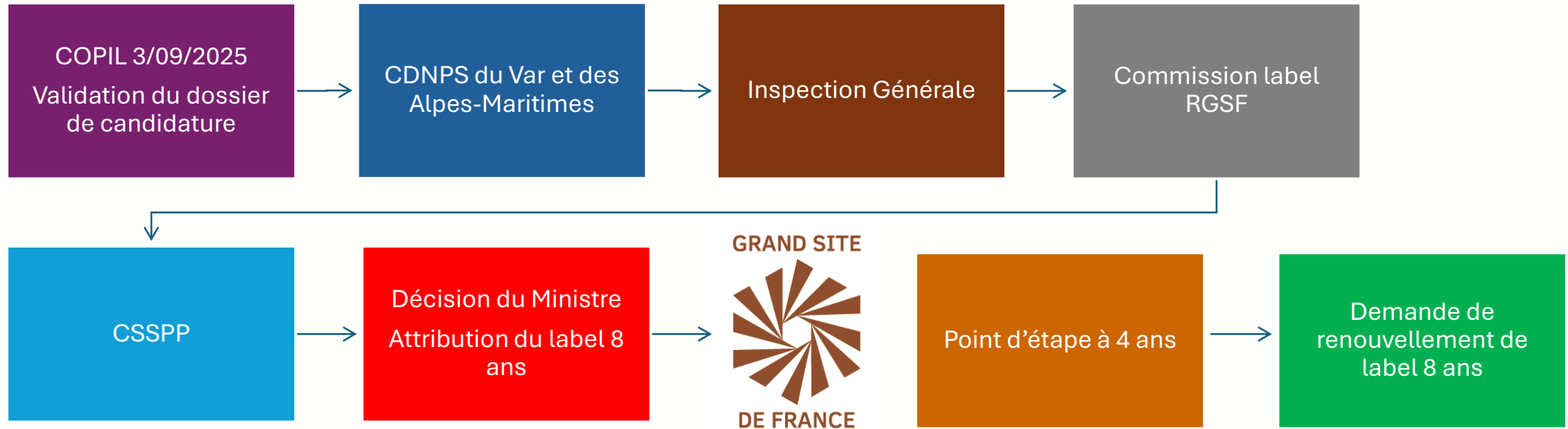
Une démarche utile pour les communes

- Valorise le cadre paysager et améliore la qualité de vie ;
- Préserver l'attractivité touristique et économique de façon durable ;
- Structure la coopération intercommunale autour d'un projet partagé ;
- Donne accès à des outils mutualisés ;
- Renforce les capacités de financement via des projets partagés.



Le Grand Site est un levier, pas une contrainte. Il accompagne, structure, valorise

Les prochaines étapes



Conclusion

- **Préserver et valoriser** l'identité unique du massif de l'Estérel, marqué par ses paysages volcaniques et son caractère naturel exceptionnel, tout en renforçant les mesures de préservation,
- **Favoriser** une offre touristique durable qui respecte l'équilibre du territoire et la protection de l'environnement,
- **Gérer** la fréquentation pour minimiser l'impact sur les espaces naturels sensibles,
- **Garantir** une gestion durable, en reconnaissant son modèle de développement harmonieux et responsable.

*Préserver l'esprit
des lieux*

Accueillir

Valoriser

**Un projet d'avenir pour le
Massif de l'Estérel**